

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

VIH/Sida: le Gabon compte décentraliser la prise en charge des patients

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LE Gabon, à l'instar de la communauté internationale, a commémoré hier, la 33^e édition de la Journée mondiale de lutte contre le Sida. À Libreville, l'événement a été marqué par une cérémonie à laquelle prenaient part, au Centre hospitalier régional de Melen (CHRM), Dr Guy-Patrick Obiang-Ndong, ministre de la Santé, et la représentante de l'Onusida, Françoise Ndayishimiye. Au cœur de cette commémoration nationale, des activités de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge de la population. C'était également l'occasion pour les acteurs de la lutte contre le Sida, de faire l'état des lieux de la pandémie dans le monde en général, et au Gabon en particulier. En effet, malgré les efforts réalisés en matière de lutte contre le Sida, environ 1,7 million de personnes sont infectées par le VIH chaque année. Et, plus de

12 millions de personnes dans le monde attendent d'avoir leur traitement. Dans le cas spécifique du Gabon, "environ 51 mille personnes sont infectées par le virus du Sida. Et, on estime aujourd'hui à 2000 personnes les nouvelles infections chaque année. Environ 45 mille personnes connaissent aujourd'hui leur état sérologique, mais seulement 26 mille d'entre elles sont actuellement sous antirétroviraux, soit 58 %", a indiqué Françoise Ndayishimiye. Les statistiques révélées par le Programme commun des Nations unies contre le VIH/Sida sont, en effet, assez inquiétantes. Même si les plus hautes autorités mobilisent leurs efforts en matière de prise en charge, garantissant aux populations un traitement gratuit contre le Sida, des efforts restent encore à faire pour venir à bout de ce virus. "Notre pays investit quasiment près de 95 % de son budget dans la lutte contre le VIH/Sida. Nous souhaitons que le Gabon soit considéré comme



Photo: Prissilia Mousavou Mouity
Le ministre de la Santé et la représentante de l'Onusida ont pris part aux activités commémoratives hier à l'hôpital régional de Melen.

certain pays qui bénéficient de la gratuité des antirétroviraux et des tests de dépistage. En outre, la riposte contre le Sida nécessite la responsabilité du gouvernement à mettre en place des centres de traitement ambulatoire et la responsabilité des populations d'adhérer au traite-

ment antirétroviral", a souligné le ministre de la Santé. Notre pays s'est aussi fixé l'objectif de décentraliser la prise en charge des patients infectés par le Sida. D'où le souhait des autorités de mettre en place des unités de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida dans

toutes les structures sanitaires du pays. À noter que cette commémoration a été marquée par un déjeuner et une remise d'attestations d'encouragement aux personnes vivant avec le VIH/Sida. Et aussi des campagnes de dépistages gratuits organisés durant tout ce mois.

Le clin d'œil de

lybek



Ordre des sages-femmes: sensibilisation au CHUO

CM
Libreville/Gabon

À l'occasion de la campagne de présentation de l'Ordre national des sages-femmes du Gabon (ONSFG), les sages-femmes exerçant au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO) se sont imprégnées de l'ordonnance 0009/PR/2020 du 14 août 2020 portant création et attributions de l'organe chargé de réguler leur profession. Le comité du pôle formation de l'Association nationale des sages-femmes du Gabon (ASFG) a procédé à la lecture in situ de ce texte par les maïeuticiennes du CHUO, passant en revue les six chapitres qui le composent. Distinct de l'association, l'Ordre est une entité juridique qui régit la profession et dont l'adhésion est une obligation pour toutes celles



Photo: CM
Les sages-femmes du Centre hospitalier universitaire d'Owendo au terme de la sensibilisation.

qui veulent exercer le métier. Cet organe donne à la sage-femme des droits et des devoirs dans le cadre de son travail. "L'Ordre national de la sage-femme est un organe qui valorise, autonomise et régule notre profession. Nous devons nous approprier cette ordonnance, article par article, pour comprendre les tenants et les aboutissants de cet organe mère. Au sortir de cette sensibilisation, nous voulons que

les sages-femmes puissent nous faire des propositions au niveau de l'association, qui va mettre en place le premier bureau de l'Ordre. Elles doivent également faire des propositions pour que notre règlement intérieur reflète les vœux de chaque sage-femme, afin qu'il y ait la sérénité et que la profession en sorte plus grandie", a déclaré Fatou Mdays Faroukou, responsable du pôle formation au sein de l'ASFG.